

SergeFerrari Group

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2016 –
Onzième Résolution

CABINET MARTINE CHABERT

MAZARS

CABINET MARTINE CHABERT

74 RUE MAURICE FLANDIN
69003 LYON

MAZARS

131 BOULEVARD STALINGRAD
69624 VILLEURBANNE CEDEX

SergeFerrari Group

Siège Social : Zone Industrielle Tour du Pin - 38110 Saint Jean de Soudain
Société Anonyme au capital de 4 919 703,60 euros
RCS : Vienne B 382 870 277

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2016 – Onzième
Résolution

SergeFerrari Group

Réduction du capital

Assemblée Générale

Extraordinaire du 25

avril 2016

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sous condition de l'adoption de la dixième résolution de la présente assemblée, de lui déléguer avec faculté de subdélégation au Directeur Général, pour une durée de 24 mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

SergeFerrari Group
Réduction du capital
Assemblée Générale
Extraordinaire du 25
avril 2016

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 4 avril 2016

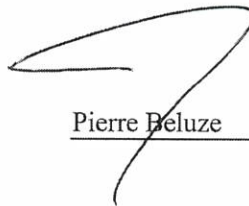
Les Commissaires aux comptes

**CABINET MARTINE
CHABERT**



Martine Chabert

MAZARS



Pierre Beluze